

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-439-1933 Mutations

n° 31-439-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 juin 1933

Numéro JO

n° 439 du 30/06/1933

Date du numéro

30 juin 1933

TEXTE INTÉGRAL

M. Maury (Georges), vérificateur des douanes, a été mis à la disposition du chef du service des douanes, à compter du 4 juin 1933, date de son débarquement à la colonie, Il aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de fonctions prévue à l'article 3 du décret du 20 juin 1928.